



N°50
Avril
2020

LE PETIT MOHONNAIS

LE MOT DU MAIRE

Chères Mohonnaises, chers Mohonnais,

Comme vous le savez, la planète traverse une période difficile. Le Monde entier est en guerre, la France est en guerre (comme l'a dit le Président de la République) contre un ennemi invisible, silencieux : le COVID 19.

Prenez soin de vous, prenez soin des autres, ne faites pas de déplacements inutiles. Nous avons la chance de vivre à la campagne, de pouvoir prendre l'air sur notre terrasse dans notre jardin. Respectez le confinement imposé par l'État, c'est probablement le seul moyen de vaincre cette épidémie.

Nos commerces sont ouverts : la boulangerie et le bar-tabac chez Karine et Didier (uniquement le tabac, la poste, retrait d'argent CA point vert et CMB point bleu, possibilité de sandwich et plat à emporter sur réservation. Vous ne pourrez pas boire votre café habituel et cela jusqu'à la fin du confinement).

Chantal a fermé son salon de coiffure, à son grand regret.

Au niveau de la Mairie, elle est fermée au public, seuls les appels téléphoniques sont possibles aux horaires habituels.

En ce qui concerne les personnes vulnérables, personnes seules âgées de plus de 70 ans, en concertation avec les services infirmiers et l'ADMR, j'ai adressé un courrier à ces personnes pour connaître leurs besoins. Uniquement les personnes seules et n'ayant ni soin infirmier ni l'aide de l'ADMR ont reçu ce courrier. Depuis quelques jours, les personnes en difficulté peuvent aussi appeler la Croix Rouge dont voici le numéro de téléphone : 02 97 68 10 26.

J'aurai une forte pensée pour les personnels soignants qui se dévouent jours et nuits au chevet des malades, au péril de leur santé. De tout cœur je les remercie. Vous aussi pensez à eux et facilitez leur la tâche en respectant les consignes gouvernementales et une pensée également aux Mohonnaises-Mohonnais qui sont touchés par le virus par la perte d'un proche, bon courage à eux.

De nombreuses personnes se retrouvent confinées chez elles et profitent de ces moments pour faire du jardinage, de la tonte etc. La déchetterie est fermée au public, seuls les ramassages des poubelles vertes, jaunes et bacs à verre sont assurés. Ce n'est pas une raison pour oublier les règles de bon voisinage : il est interdit de brûler ses déchets, de faire du feu. Pour les déchets verts, il est conseillé de faire du compostage chez soi, pas chez le voisin.

Je vous souhaite du courage et de la patience durant cette période difficile dans la fraternité et la solidarité.

Horaires modifiés Bar-Tabac « chez Karine et Didier »

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 8h-12h30/17h-19h

Mercredi : 8h-12h30

Samedi-dimanche : 9h-12h30

PENDANT LA PERIODE DE CONFINEMENT REPOUSSEE AU 15 AVRIL 2020

RESTEZ CHEZ VOUS !!!

